

LE MEMOIRE PROFESSIONNEL

1. SON ROLE DANS LE PROCESSUS DE FORMATION

La construction de l'identité professionnelle du conseiller en formation continue en année probatoire se réalise dans un dispositif alliant formation et action dans le cadre de la mission définie par le DAFCO. L'une des composantes de ce dispositif aboutit à l'écriture d'un mémoire faisant l'objet d'une soutenance devant un jury. Le mémoire est l'occasion pour le praticien qu'est le CFC stagiaire d'accompagner et de prolonger son apprentissage du métier en utilisant et en appliquant **l'observation et la réflexion** sur sa pratique, ainsi que les outils conceptuels et méthodologiques adaptés à la problématique traitée. Il doit permettre d'identifier la part personnellement prise dans la résolution du problème traité.

Le mémoire doit être l'occasion pour le praticien de mettre en œuvre une rigueur méthodologique : c'est donc un moment fort de sa formation, par la formalisation exigée, garante de la capitalisation de ces acquis et d'un éventuel transfert.

Le mémoire doit être l'occasion pour le CFC stagiaire d'affirmer sa qualification et **sa nouvelle identité professionnelle**.

A ce titre il constitue l'une des modalités importantes du processus de formation initiale du C.F.C.

Ce type de mémoire est de plus en plus une exigence commune pour la validation des formations professionnelles supérieures visant à la construction d'une identité professionnelle spécifique.

2. NATURE DE LA PRODUCTION

La production attendue est celle que réalise un "praticien apprenant" tout au long de son processus de formation qui le conduit progressivement au plein exercice de ses fonctions professionnelles. Il s'agit bien, à travers cette activité, de :

- construire une compétence professionnelle qui vise :
 - à la collecte et à l'utilisation des sources d'information disponibles
 - à l'analyse des situations et à l'élaboration de réponses adaptées
- contribuer à l'installation d'une identité professionnelle
- affirmer une qualification, grâce à la reconnaissance par un jury de cette compétence professionnelle

Cette production s'appuie sur une pratique décrite, analysée et débouche sur des propositions argumentées. Ce faisant, elle affine l'observation d'une réalité professionnelle et son évaluation et devient, de ce fait, un outil de formation pertinent.

Dans le processus d'apprentissage, ce travail de production permet et traduit le mouvement de construction progressive des connaissances. Il devient un moment d'articulation privilégié entre pratique et théorie (entre expérience et prise de recul) et facilite l'introduction de nouvelles pistes de réflexion ainsi que des réajustements nécessaires à l'amélioration des pratiques professionnelles individuelles et collectives.

Il s'agit bien d'une production d'une trentaine de pages de réflexion à caractère professionnel qui ne s'apparente pas à un mémoire de recherche, qui se différencie d'un rapport d'études, d'un rapport d'intervention et d'un compte-rendu d'activité bien que ces derniers puissent fournir des points d'appui au mémoire professionnel. Ce document doit présenter les caractéristiques d'un mémoire : problématique, méthodologie, exposé des résultats, analyse et conclusion/recommandations.

3. SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

Le choix du thème fait l'objet d'un échange avec le tuteur et le responsable de la formation. Il est validé par le Président et le DAFCO.

Les CFC stagiaires bénéficient d'un accompagnement méthodologique assuré par un universitaire entre décembre et mai. Le tuteur joue un rôle de personne ressource et de tiers lecteur.

4. LA SOUTENANCE DU MEMOIRE PROFESSIONNEL

Elle permet de vérifier des compétences propres à ce type de mise en situation qui caractérisent aussi le métier de C.F.C, à savoir la capacité à communiquer et à réagir.

Cette compétence est appréciée, entre autres, à partir des critères suivants :

- maîtrise d'une situation de communication face à un jury
- maîtrise des supports de communication
- maîtrise du vocabulaire professionnel
- respect du temps imparti....

La soutenance du mémoire professionnel, ultime étape d'un processus de formation et de validation, doit permettre au jury, dans sa proposition de certification, d'avoir la conviction que la formation initiale a opéré une transformation : l'installation d'une identité professionnelle nouvelle qui, tout d'abord, atteste de la capacité du C.F.C stagiaire à entrer dans le plein exercice de ses fonctions et ensuite elle témoigne de l'existence d'un potentiel garant de l'engagement du C.F.C stagiaire dans un métier et un réseau exigeant des compétences dont le niveau évolue rapidement et de manière constante.

EVALUATION DU MEMOIRE PROFESSIONNEL

RAPPEL

Le mémoire professionnel fait partie de la formation des CFC stagiaires. Il constitue une situation participant à la construction de leur professionnalité.

Il est le résultat d'un travail fortement ancré dans l'activité des CFC stagiaires au sein de leur structure d'affectation en lien étroit avec la lettre de mission.

Le mémoire professionnel aboutit à des propositions d'action à mettre en œuvre dans le GRETA ou le réseau académique.

Déroulement de la soutenance

| | |
|-------------------------------------|------------|
| Soutenance du mémoire professionnel | 20 minutes |
| Entretien avec le jury | 30 minutes |
| Délibération du jury | 10 minutes |

Le mémoire professionnel

* Ce qu'il n'est pas :

- Un rapport d'étude : descriptif
- Un compte-rendu d'activité : analyse – auto-évaluation
- Un mémoire de recherche : produire un savoir reconnu et réfutable

* Ce qui peut le définir :

Part de la
Pratique

Comment les capacités d'analyse d'un problème.

↓ Question →

- Il s'appuie sur la pratique
- Il traduit une dynamique de professionnalisation
 - ▶ passer des problèmes à des problématiques
 - ▶ prendre conscience de l'acquisition de savoir – savoir-faire, compétences liées au métier
- Il articule théorie et pratique à partir de la problématisation d'une situation
- Il débouche ^{peut} sur des propositions – préconisations – pistes d'action :

- GRETA
- Réseau

Comment poser la bonne question!

Retombe sur
La pratique

→ Éviter de travailler dans Am, doctrine d'expertise

CRITERES D'EVALUATION DU MEMOIRE PROFESSIONNEL

Richesse/intérêt du thème

Le thème est significatif d'une activité dont les dimensions concernent plusieurs fonctions dans le GRETA

Présentation du thème et de son contexte

- questionnement cohérent/clairement exposé
- précision des données recueillies
- pertinence de l'analyse et du traitement des données :
(mise en relation – catégorisation des données)

L'organisation du mémoire est cohérente, rigoureuse. L'expression est claire et aisée.

La production présentée est référée à une démarche d'action qui est explicitée et adaptée au thème traité.

La production présentée fait apparaître une bonne connaissance de l'organisation de la formation continue dans un GRETA.

Les propositions, préconisations formulées répondent aux problèmes posés et peuvent donner lieu à la mise en œuvre d'actions dans la structure, dans le réseau académique.

Intérêt professionnel. Le travail réalisé pour le mémoire contribue à une meilleure maîtrise de la pratique professionnelle. Les retombées du mémoire ont/peuvent avoir un impact positif sur la structure.

Mémoires professionnels

Questionnaire d'analyse des productions

Prenez connaissance de l'écrit de votre collègue.

1. Relevez tout ce qui n'est pas clair sur la forme et le fond et formulez les questions que cela vous pose
2. Repérez comment est formulée la situation de départ (celle qui pose question)
3. Pouvez-vous identifier quels en sont les enjeux et quels acteurs sont concernés ?
4. Les constats : sont-ils étayés ? sur quoi sont-ils basés ? sont-ils développés ? y-a-t-il des paradoxes entre eux ? des convergences ?
5. Les questions :
 - quelles questions sont posées ? sont-elles reliées aux constats ?
 - sont-ce de vraies questions ou des hypothèses sous forme interrogative ?
 - vous vient-il d'autres questions ?
 - y a-t-il une question qui les englobe ? (question générique)
6. Les hypothèses : elles peuvent être induites des constats et des questions. Débouchent-elles sur une hypothèse générale ?
7. Y a t-il des éléments de cadrage théorique déjà repérés qui donnent une validité au sujet ?
8. Le lien logique entre constats, question générique et hypothèse(s) est-il très étroit ? N'y a-t-il pas décalage ou rupture ?

EXEMPLES DE QUESTIONS CENTRALES ET DE LEURS HYPOTHESES

- 1. Pourquoi des personnes en difficulté, en particulier des bénéficiaires du RMI, n'exploitent pas ou peu les opportunités liées à une insertion professionnelle qui pourraient leur permettre d'échapper à leur situation précaire ?**
 - ⇒ **Les bénéficiaires du RMI ne perçoivent pas d'intérêt à l'insertion qui leur est proposée**

- 2. Pourquoi existe-t-il autant de différences dans le rôle joué par les élus municipaux dans les centres sociaux ?**
 - ⇒ **Les différences de rôles joués par les élus municipaux dans les centres sociaux ne sont pas que des stratégies d'implication au service de stratégies municipales ou personnelles. Elles sont liées à l'histoire personnelle des élus.**

- 3. Un certain nombre de structures économiques collectives Kanak marchent bien d'autres connaissent des difficultés graves, beaucoup ont arrêté leurs activités. Pourquoi ?**
 - ⇒ **Cette situation est due au fait que, dans l'organisation des structures économiques collectives des îles Loyauté, il n'est pas tenu compte des spécificités culturelles kanak et qu'il y a souvent interaction entre la micro-culture locale et cette organisation**

- 4. Comment peut-on comprendre le mauvais climat social dans cette organisation qu'est l'école vétérinaire de Lyon ?**
 - ⇒ **Les logiques d'acteurs sont le fait de groupes d'appartenance qui ne vivent pas leur implication dans l'organisation, de la même façon parce que leurs identités et leurs cultures sont fortement différenciées.**

- 5. Pourquoi les stagiaires, malgré une préparation aux épreuves du concours « Auxiliaire de puériculture » ne parviennent pas à dépasser leurs difficultés avec l'écrit et donc à réussir les épreuves d'admission ?**
 - ⇒ **Leur rapport à l'écrit, vécu comme un échec et la non perception de l'utilité de l'écrit dans l'exercice de leur métier ne leur permettent pas de surpasser leurs difficultés.**

MEMOIRES PROFESSIONNELS

Travail pour la prochaine séance

Première esquisse de problématique

Comme convenu lors de la réunion d'hier, voici mes propositions de travail pour le 30 novembre

- Présenter de façon détaillée la situation de départ dans ses différents aspects (le problème/dysfonctionnement identifié) et ses caractéristiques ainsi que l'ensemble des acteurs (institutions et personnes) concernés et leurs enjeux
- Lister tous les constats qui doivent avoir été validés, quantifiés, mesurés par une exploration complémentaire (recueil de données, échanges, entretiens). *Cette vérification est une étape fondamentale puisque c'est sur la validité des constats que repose tout le mémoire. L'approximation des constats est en effet le premier écueil à éviter.*
- Lister toutes les questions que vous tirez des constats. Ya-t-il une question qui englobe les autres ? Testez-la. Est-ce une question complexe ? qui pose un vrai problème ? à laquelle on n'a pas la réponse ? qui est susceptible d'être traitée par des scénarii ou des hypothèses différentes voire paradoxales ?
- Lister toutes les hypothèses d'explication envisageables. Laquelle ou lesquelles peuvent être écartées (et pour quelles raisons ?) Y a-t-il une (ou deux) hypothèse(s) plus globale(s) ou plus riche(s), plus intéressante(s) à creuser qui pourrai(ent) constituer l'hypothèse générale ? *Cette hypothèse s'affinera probablement au cours de l'exploration ultérieure ; elle n'en constitue pas moins le « volant » qui dirigera le travail. L'impasse aux hypothèses est le deuxième écueil à éviter.*

Rédiger l'ensemble dans un document (2-3 pages) en faisant apparaître les liens logiques (entre constats, questions, hypothèses).

Ce document qui aura fait l'objet d'échanges avec le président, le directeur, le tuteur (première validation institutionnelle) est à envoyer à J-Luc pour le 27 novembre au plus tard.

Ce travail nécessite de dégager du temps :

- de réflexion de recherche et d'écriture
- d'échanges avec les collègues

Je me tiens à votre disposition d'ici le 30.

Bien cordialement,

J-Luc